



Tva sur prestation de services avec client situé dans les tom

Par **teamega**, le **28/06/2012** à **05:20**

Bonjour,rrnrnJe suis amené à facturer une prestation de services, en l'occurrence une insertion publicitaire dans un magazine diffusé sur en France métropolitaine, à un client situé fiscalement dans les TOM, précisément en Polynésie-française. rnrnLa question que je me pose est la suivante :rnSuis-je exonéré de TVA dans ce cas précis et dois-je donc lui facturer un montant HT ?rnrnEn vous remerciant pour vos réponses.

Par **Michel**, le **09/07/2012** à **10:45**

Bonjour,rrnrnSi la prestation a lieu en France, vous devez lui facturer la TVA française au taux de 19,60 %